



Litige avec un garage professionnel

Par **nsli974**, le **10/09/2009** à **18:39**

Bonjour,
Je vous explique la source du litige qui m'oppose à avec un garage Peugeot;
Le diagnostic de la panne étant le suivant: non mise à l'air du réservoir et puits de jauge fendu.
(Résultat: changement du réservoir et du puits de jauge: 900 euros avec main d'oeuvre).
Bénéficiant d'un contrat ODL, cette panne n'est pas garantie.
Cependant estimant que cette panne est due à un défaut de fabrication et non d'usure, je décide de contacter le service clientèle de Peugeot France.
Ce dernier me répond par courrier et m'indique qu'il n'y aura aucune participation de leur part sachant que la garantie contractuelle dont bénéficiait ma voiture 407 est arrivée à échéance septembre 2006.
Pouvez vous m'indiquer la marche à suivre pour obtenir la prise en charge des frais de réparation ou une participation de leur part ?
Cordialement.

Par **gloran**, le **10/09/2009** à **22:59**

Qu'est ce qui vous fait supposer que vous pourriez obtenir, en suivant une "marche à suivre", un remboursement ?
Votre garantie n'est-elle pas justement arrivée à échéance ?